

Communication publicitaire



ACTIONS

MIROVA ACTIONS EUROPE

Alliez recherche de performance financière
et placement responsable à travers une
sélection d'entreprises européennes liées
aux enjeux de demain

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.



mirova

MIROVA ACTIONS EUROPE

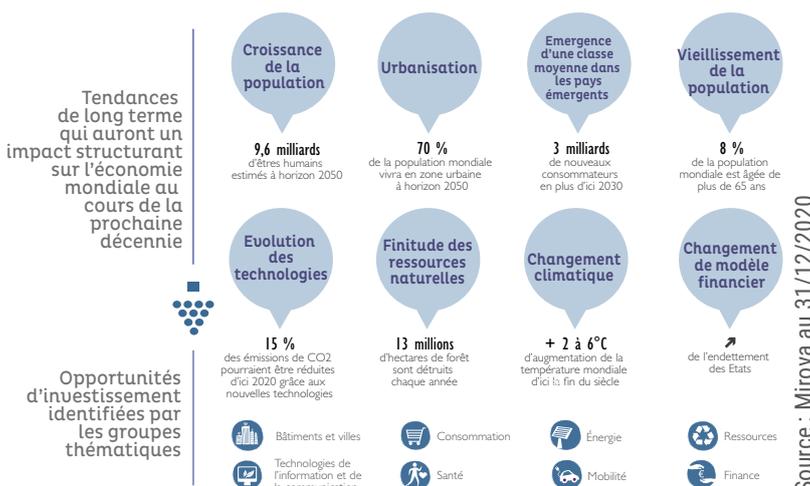
Mirova Actions Europe est un fonds nourricier du compartiment maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund (Action M), compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Mirova Funds. Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre fonds qui prend alors la qualification de fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- Une sélection d'entreprises pour accéder au potentiel de la première zone économique mondiale
- Une solution d'épargne qui cherche à tirer parti des enjeux de demain pour un développement plus soutenable pour la planète
- Un investissement socialement responsable couplé à une recherche de performance à long terme

CHOISISSEZ UNE SOLUTION D'ÉPARGNE SYNONYME DE DÉVELOPPEMENT PLUS SOUTENABLE POUR LA PLANÈTE

Croissance démographique, urbanisation, changement climatique, raréfaction des ressources naturelles... Le monde est aujourd'hui façonné par ces tendances de long terme. Les entreprises qui apportent des solutions valides à ces bouleversements sont susceptibles de bénéficier de perspectives de croissance favorables, tout en contribuant à l'émergence d'un modèle de développement plus soutenable pour les générations futures.

Ainsi, les entreprises sélectionnées au sein de Mirova Actions Europe, au travers de son fonds maître Mirova Europe Equity Fund, exercent tout ou partie de leur activité dans des secteurs jugés par le gérant porteurs à long terme et bénéficient d'avantages compétitifs liés à leurs expertises spécifiques. Ces entreprises, offrent des perspectives de croissance de leurs bénéfices à moyen et long terme, dont le fonds cherche à tirer le meilleur parti.



BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE LA PREMIÈRE ZONE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Au travers de son fonds maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund, avec Mirova Actions Europe, vous accédez à des entreprises majoritairement européennes. En plus de leurs qualités propres, les entreprises sélectionnées au sein du portefeuille sont implantées sur l'ensemble de l'Europe. En effet, l'Union européenne n'est pas homogène, que ce soit en termes de dynamique de croissance ou de profils d'entreprises. Cette diversité est un atout, car cela permet à Mirova Actions Europe de profiter d'opportunités sectorielles et géographiques, ce qui accroît sa résistance dans différents contextes économiques. De plus, ces entreprises sont exposées à des tendances de long terme et bénéficient, en outre, de la croissance dans les pays en développement.

BÉNÉFICIEZ D'UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les entreprises sélectionnées dans le fonds Mirova Actions Europe au travers de son fonds maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund sont jugées par le gérant comme respectant les meilleures pratiques en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ces entreprises ont à cœur d'essayer d'anticiper et de maîtriser leurs impacts environnementaux. Elles sont exigeantes dans leurs comportements en matière sociale et sociétale et veillent à la qualité de leur gouvernance. Intégrer ces critères de sélection représente une réelle source de valeur ajoutée à long terme.

POINT D'ATTENTION Mirova Actions Europe permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur simple demande auprès de Natixis Investment Managers International.



Voir définitions
page 4

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE MIROVA ACTIONS EUROPE



Fabien LEONHARDT



Hervé GUEZ



Zineb BENNANI

Quels sont les atouts des thématiques exploitées dans votre investissement en actions européennes ?

“ La zone économique européenne offre un vivier très vaste pour nos investissements. Toute la difficulté consiste à identifier les entreprises qui, non seulement sont profitables et vont générer de la performance, mais sont également au plus proche des défis de demain. En effet, le monde change, ce qui oblige les acteurs économiques et financiers à avoir un comportement plus responsable en matière environnementale, sociale et d'organisation. Ceci constitue la clé de voûte de nos investissements.

Les impacts de ces nouveaux défis, loin d'être une contrainte, nous offrent de véritables opportunités d'investissement. Nos travaux d'analyse, menés conjointement par nos équipes de recherche et l'Université de Cambridge, ont permis d'identifier huit tendances de long terme, structurantes pour l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie. Puis, une fois les thématiques identifiées, notre objectif consiste in fine à trouver des solutions concrètes aux enjeux de la planète, en termes de produits ou de services. En effet, selon nous, ce sont ces entreprises qui, en plus d'être acteurs du changement, vont le plus en bénéficier sur le long terme.”

Comment sélectionnez-vous les entreprises au sein de votre portefeuille ?

“ Nous sélectionnons les entreprises parmi des thématiques d'investissement que nous jugeons porteuses. Il y a également un autre critère qui entre en ligne de compte, car le fonds Mirova Actions Europe respecte une démarche Investissement Socialement Responsable reconnue. Ainsi, nous examinons la qualité de leurs pratiques en matière de respect des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Cette double analyse nous permet de sélectionner les entreprises associées à la croissance de demain et qui s'inscrivent dans une vision long terme de l'économie.”

PROFIL DE RISQUE

Mirova Actions Europe n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le fonds est également soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de change, risque de concentration de portefeuille, risque de concentration géographique, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque * : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Les analyses, vues et opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de Mirova Actions Europe est le même que celui du compartiment maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund. Sa performance est celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du compartiment maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund :

« L'objectif d'investissement du Compartiment Mirova Europe Sustainable Equity Fund (le « Compartiment ») est d'allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés dont l'activité économique contribue positivement ou ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et/ou réduit le risque de ne pas atteindre un ou plusieurs ODD. Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées sur des bourses du monde entier, tout en alliant systématiquement des considérations Sociales, Environnementales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'indice MSCI Europe Net Dividends Reinvested sur la **période minimale d'investissement recommandée de 5 ans.** »

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

EN SAVOIR +

	Part C	Part I
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	FCP de droit français	
Classification AMF	Actions Internationales	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Oui, fonds nourricier du compartiment maître Mirova Europe Sustainable Equity Fund, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds.	
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	100 % MSCI Europe DNR €. Indice actions DNR (dividendes nets réinvestis), exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msibarra.com ; L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	0%	
- d'investissements durables	100%	
Date de création	24 février 1984	
Code ISIN	FR0000976292	FR0010160507
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Souscription minimale initiale	Un centième de part	50 000 €
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	3 % jusqu'à 150 000€, au delà : 2 % acquis au réseau distributeur	2,30 % acquis au réseau distributeur
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	2.30%. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. -> dont rétrocession au réseau distributeur : 0,96% maximum TTC de l'actif net.	1%. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Frais indirects⁽²⁾⁽³⁾ maximum	0,80 % TTC de l'actif net	
Frais de transactions	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons	
Modalités de souscription et de rachat	Un centième de part	un dix-millième de part
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit	
Valeur liquidative d'origine	15,24 €	100 000 €
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne	
Heure de centralisation	11h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0000976292/detail> (part R) et <https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010160507/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0000976292/detail> (part R) et <https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010160507/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. - (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lalabelisr.fr.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achievé de rédiger en février 2023.

Mirova Actions Europe est un FCP de droit français géré par Natixis Investment Managers International (déléataire : Mirova).

Mirova – Société anonyme au capital de 8 813 860 euros - RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.